MAI 2020 – National

FLASH INFO

JUSTIFICATIF GARDE D'ENFANT

La direction a décidé de **réclamer un justificatif** aux parents pour garder leur(s) enfant(s), et ce dès le 11 Mai.

Le libre choix annoncé par le Premier Ministre pour le mois de Mai n'est donc plus possible de par cette décision. **L'EFS bafoue les droits des salariés.**

FO s'est donc rapidement mobilisé pour faire respecter vos droits et éviter des conflits entre les DRH et le personnel.

Malheureusement la direction n'a pas donné pas suite, alors que le retour des parents au travail (**1% des salariés**) n'est pas nécessaire, du fait que le déconfinement est prévu le 2 juin à l'EFS, et que **15% des salariés sont en absence confinement**.

Nous avons donc décidé de faire **intervenir notre avocat**. Mais, la direction de l'EFS préfère que le personnel les attaque en justice plutôt que de suivre les directives gouvernementales.

Cela est inadmissible !!!!!

PRIME PEPA

Les négociations pour cette prime ont débuté et **FO a pu faire des propositions concrètes** pour que sa répartition soit la plus juste.

Nous attendons un retour de notre proposition par la Direction, mais surtout l'**accord des tutelles quant à l'acceptation de cette prime**.

NAO

Comme chaque année, les négociations annuelles obligatoires (NAO) ont débuté avec la Direction. Ces négociations portent notamment sur la politique salariale.

Pour FO, la prime PEPA ne doit en aucun cas éviter une revalorisation des salaires, réclamée par notre syndicat au Président de l'EFS.

FO l'a donc rappelé lors de l'ouverture des négociations et a déjà demandé une **augmentation de la valeur du point**.

FO POUR VOTRE SANTE

Depuis le début de la crise, **FO réclame des mesures de protection pour les salariés**. L'EFS a mis en place, tardivement, des mesures de protection individuelle, comme le masque, qui pour FO ne suffit pas.

Mais pour FO, cela ne suffit pas. Car le port du masque toute une journée, dégrade considérablement les conditions de travail du personnel.

Nous souhaitons donc que des **mesures de protection collective soient prioritaires**.

Lors du dernier CSEC extraordinaire, FO a réclamé le report du déconfinement à l'EFS, à cause des mesures collectives qui n'étaient toujours pas en place.

Le report a été accepté par la Direction. Nous attendons maintenant que les mesures collectives soient mises en place, afin **d'assurer la santé et la sécurité du personnel** lors du déconfinement prévu le 2 juin.

A la fin de la crise, **vous serez seuls juges des mesures prises par la direction** et de leur efficacité pour assurer votre santé, votre sécurité et vos conditions de travail.

COMPLEMENTAIRE SANTE

Afin de **maintenir le même niveau de garantie et de remboursement des frais de santé** dans le cadre des nouveaux dispositifs réglementaires, **FO a signé l'avenant n°7** de l'accord spécifique relatif aux régimes complémentaires « prévoyance et frais de santé ».

ACCORD HANDICAP

Avant le début de cette crise sanitaire, FO et les autres organisations syndicales représentatives, ont négocié un nouvel accord collectif sur les personnes en situation d'handicap.

Après de longues négociations, qui ont permis à FO d'obtenir la presence d'un membre du CSE dans la CAP'TH, **FO a décidé de signer cet accord.**

Un élu du CSE pourra lors des réunions de la CAP'TH, qui étudie les dossiers des personnes en situation d'handicap, **assurer leur maintien dans l'emploi, ainsi que de meilleures conditions de travail.**

FO TOUJOURS A VOS COTES

Durant cette période difficile, **FO a toujours été à vos côtés**. Vous avez été nombreux à nous contacter, afin d'obtenir des informations sur vos droits, mais aussi pour nous faire part de problèmes que vous avez rencontrés.

Nous avons échangé avec la direction, qui malheureusement n'a pas toujours répondu favorablement à nos demandes.

FO vous remercie de nous faire confiance, et nous continuerons à défendre vos droits.